



CENT CINQUANTIÈME CONSEIL EXÉCUTIF DE L'OMS

Point 11 de l'ordre du jour provisoire

Programme pour la vaccination à l'horizon 2030

Janvier 2022

Nous vous remercions de l'occasion qui nous est donnée d'intervenir au nom du Conseil International des Infirmières (CII) et des plus de 27 millions d'infirmières dans le monde.

Le personnel infirmier est au cœur des stratégies de vaccination. C'est aussi le principal intervenant dans le processus de vaccination de milliards de personnes. Le CII appelle à ce que les infirmières soient activement associées à la planification opérationnelle aux échelons régional et national, au suivi et à l'évaluation, aux mécanismes d'appropriation et de reddition de comptes, ainsi qu'aux stratégies de communication et de plaidoyer, et estime que c'est essentiel pour faire progresser les objectifs du Programme pour la vaccination à l'horizon 2030.

Il n'y aura pas de progrès tant qu'il ne sera pas mis un terme à la pandémie de COVID-19. Des millions d'agents de santé, chargés d'appliquer les stratégies de vaccination essentielles, n'ont toujours pas accès aux vaccins contre la COVID-19. À ce rythme inacceptable, nous échouerons à réaliser l'objectif d'une couverture vaccinale de 70 % contre la COVID-19 et la pandémie continuera de faire rage.

Le monde doit tenir son cap moral et prendre des mesures immédiates, collectives et durables pour protéger les effectifs de santé et remédier aux inégalités flagrantes en matière d'accès au vaccin contre la COVID-19 dans le monde.